

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 21 décembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 décembre 2022
Date de publication : 28 décembre 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Justine GRUET, M. Hervé PRAT, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.21.12.110

CommissionFonctionnement
l'Institution

de

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Maryline MIRAT à Mme Isabelle MANGIN
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Hervé PRAT
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

Objet

Décision modificative

Secrétaire de séance

Nicolas GOMET

Rapporteur

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 22.21.12.122-123-124) ; Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON (DCM 22.21.12.127-128-129) ; Mme Isabelle DELAINE (DCM 22.21.12.139-140)

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'inscription de crédits supplémentaires dans le cadre d'une décision modificative.

D/R	I/F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Service	Antenne	Libellé	Montant
D	F	0043	311	65742	65	0040	C311-008	HELLO DOLE - COMPENSATION GESTION DES SALLES	35 000,00
D	F	0043	317	65742	65	0040	C317-001	HELLO DOLE - COMPENSATION COMMANDERIE	40 000,00
R	F	1010	01	73123	731	1010	01-011	DROITS DE MUTATION	75 000,00

Depuis 2016, date de sa création, la SPL HELLO DOLE gère, pour le compte de la Ville de Dole, la salle de spectacles La Commanderie, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP). Elle gère également la location des salles municipales, dans le cadre d'une convention de mandat conclue avec la Ville de Dole en 2021.

Confrontée à une situation financière dégradée consécutive, d'une part à la fragilité de la reprise post crise sanitaire, et d'autre part aux conséquences économiques de la situation internationale, la SPL Hello Dole accuse des pertes importantes de revenus conjuguées à une inflation importante qui augmente ses coûts, notamment en matière d'énergie.

Concernant la gestion de La Commanderie, le déficit prévisionnel est estimé à 40 000 €.

En ce qui concerne la location des salles municipales, le déficit prévisionnel est quant à lui évalué à 35 000 € au titre de l'année 2022.

Au vu de ces éléments, il est proposé d'attribuer à la SPL Hello Dole une participation financière d'un montant de 75 000 € destinée à compenser la perte de revenus concernant la gestion de La Commanderie et des salles municipales.

Cette dépense exceptionnelle est compensée par l'inscription de recettes fiscales supplémentaires constatées sur la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 16 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** l'inscription de crédits supplémentaires dans le cadre de cette décision modificative.

Fait à Dole, le 21 décembre 2022.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances